



ORDIZAN A PETITS PAS

Madame, Monsieur, les enfants,

**La 20° randonnée des Maynats « Ordizan à petits pas »
aura lieu les samedi 5 & dimanche 6 octobre 2024**

Le moment est venu de vous inscrire, mais d'abord :

QUELQUES PRECISIONS :

- ❖ Le programme des 2 journées est rigoureusement identique.
- ❖ Il propose 2 spectacles de rue et 4 interventions artistiques sur le parcours.
- ❖ 2 groupes de randonneurs sont constitués, avec une jauge maximale de 120 par groupe.
- ❖ **Même tenus en laisse les chiens ne pourront en aucun cas suivre la randonnée.**
- ❖ Pour les enfants de moins de 6 ans les parents s'engagent à les prendre en charge de manière à ne perturber ni la marche ni les spectacles.
- ❖ **Si vous voulez randonner avec des amis inscrivez-vous en même temps pour avoir l'assurance d'être dans le même groupe.**
- ❖ Les jauges prévues seront rigoureusement respectées.
- ❖ Les Maynats ne proposent que du café, du thé, des boissons fraîches et des viennoiseries, donc **chaque randonneur devra prévoir son repas.**

PRESENTATION DE LA RANDONNEE

- ❖ Nous vous rappelons que la marche représente environ 3 heures au total pour un dénivelé positif inférieur à 250 mètres, elle est donc déconseillée aux enfants de **moins de 6 ans.**
- ❖ Bien que l'itinéraire se déroule sur de bons sentiers ou chemins forestiers sans véritable danger, il convient de prévoir de bonnes chaussures de marche.
- ❖ Si la marche vous pose problème (difficulté à vous déplacer, enfants trop petits) vous avez la possibilité de nous rejoindre en voiture pour le pique-nique et pour les deux spectacles.
- ❖ La manifestation sera maintenue quelles que soient les conditions météo.

ATTENTION

- ❖ S'il pleut trop nous ne randonnerons pas et les spectacles de 13h30 et 17h15 de même que les surprises prévues sur le parcours seront présentés en salle. La décision sera prise le matin même.
- ❖ **En cas de désistement pour raison personnelle, il n'y aura pas de remboursement des sommes versées. Par contre une annulation du fait des Maynats ou des autorités entraînera la destruction de votre chèque.**

PROGRAMME

La programmation s'adresse à tous les publics à partir de 6 ans.

9h00	Petit déjeuner offert.
9h30	Départ des groupes.
9h30 à 12h	Balade avec 2 surprises sur le parcours.
12h00	Chacun sort son pique-nique du sac.
13h30	Spectacle « Si on sème, le paradis, c'est ici »
14h30	Poursuite de la randonnée.
14h30 à 17h	Balade avec 2 autres surprises sur le parcours.
17h00	Retour au point de départ
17h15	Spectacle « Le magnifique bon à rien »

TARIFS

Forfait randonnée avec les 6 spectacles :	adultes	15€
« « « « «	enfants	10€
Spectacle sans randonnée de 13h30 ou de 17h15»		4€

Quel que soit le temps les spectacles de 13h30 et de 17h15 seront présentés à la salle des fêtes d'Ordizan

COMMENT S'INSCRIRE ?

Remplir soigneusement la fiche d'inscription jointe, en précisant bien :

- ❖ Le jour que vous avez choisi.
- ❖ Si en cas d'affluence et après vous avoir consulté, vous nous laissez la possibilité de modifier votre choix, ou si vous préférez carrément annuler.
- ❖ Les inscriptions seront prises en compte après réception du paiement correspondant.
- ❖ Ne pas oublier de donner l'adresse internet où vous souhaitez recevoir l'accusé de réception.

Les fiches d'inscription obligatoirement accompagnées du règlement à l'ordre des Maynats doivent être expédiées ou déposées à l'adresse :

Association MAYNATS 28 rue de l'arribord 65200 POUZAC

Nous vous conseillons vivement de renvoyer votre fiche d'inscription au plus tôt, car les réservations sont enregistrées par ordre d'arrivée.

Si quelque chose vous chiffonne, n'hésitez pas à appeler les :
06 45 44 18 94 ou 06 87 42 88 73

Amicalement, à bientôt.
Les Maynats